

JUIN & JUILLET 2024

www.vallet.fr



vallet

7

LES ACTUS



10

DOSSIER



14

EN ACTION



23

VIE ASSOCIATIVE



24

INTERCOMMUNALITÉ



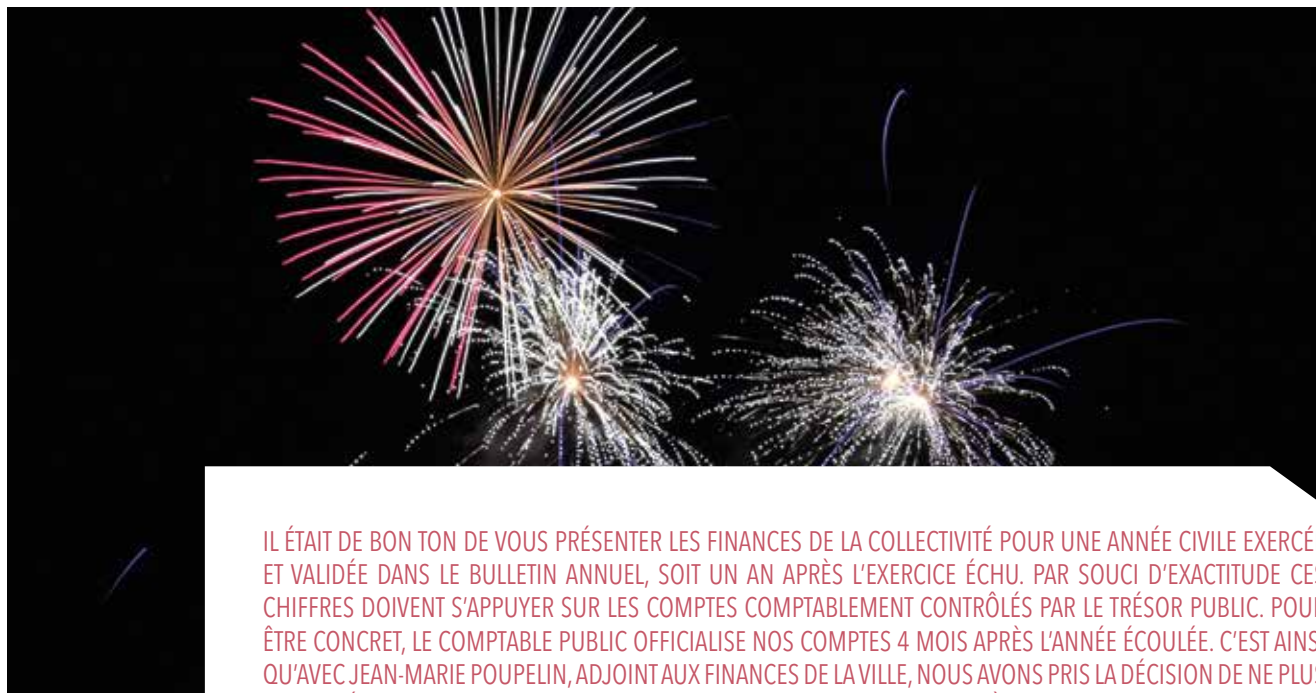
25

AGENDA



Mairie : 9 rue François Luneau, 44330 VALLET - 02 40 33 92 00
Directeur de la publication et de rédaction : Jérôme MARCHAIS
Rédaction, mise en page : Floriane ÉPIÉ, Auriane SIRE, Emilie SERY
communication@vallet.fr
Crédits photos : Mairie, Photographein, associations
Création : www.STUDIOIRICOM.com • 02 41 58 11 12
Mise en page : Service communication
Imprimeur : Imprimerie Allais / Imprimé sur du papier recyclé,
fabriqué en France, utilisation d'encre végétale.
Distribution : Andegave communication
Tirage : 4 700 exemplaires
ISSN 2966-5655





IL ÉTAIT DE BON TON DE VOUS PRÉSENTER LES FINANCES DE LA COLLECTIVITÉ POUR UNE ANNÉE CIVILE EXERCÉE ET VALIDÉE DANS LE BULLETIN ANNUEL, SOIT UN AN APRÈS L'EXERCICE ÉCHU. PAR SOUCI D'EXACTITUDE CES CHIFFRES DOIVENT S'APPUYER SUR LES COMPTES COMPTABLEMENT CONTRÔLÉS PAR LE TRÉSOR PUBLIC. POUR ÊTRE CONCRET, LE COMPTABLE PUBLIC OFFICIAISE NOS COMPTES 4 MOIS APRÈS L'ANNÉE ÉCOULÉE. C'EST AINSI QU'AVEC JEAN-MARIE POUPÉLIN, ADJOINT AUX FINANCES DE LA VILLE, NOUS AVONS PRIS LA DÉCISION DE NE PLUS VOUS PRÉSENTER LES COMPTES DANS LE BULLETIN ANNUEL, MAIS AU PLUS PRÈS DE LA RESTITUTION FAITE PAR LES SERVICES DE L'ÉTAT.

Nous réduisons ainsi de 6 mois le délai sur la présentation de nos comptes auprès de vous. Vous trouverez dans ce Vallet Info du mois de juin-juillet 2024, l'intégralité des recettes et dépenses de fonctionnement et d'investissements certifiés, la situation financière de la collectivité pour l'exercice 2023. Transparence, efficacité, communication sont les buts recherchés. Conscients de la complexité financière, nous nous tenons bien évidemment disponibles pour toute interrogation de votre part.

Ce sujet des finances reste avant tout le point important dans la vie municipale, car il conditionne effectivement les orientations et projets de notre collectivité.

Mais profitons de l'arrivée de l'été pour évoquer avec vous, les principales dates à retenir pour les mois de juin et juillet. L'équipe municipale, le service des sports et animation avec le soutien de l'Office Municipal des Sports vous convient au Forum des associations sports, culture et loisirs. La date à retenir est le 15 juin prochain au Champilambart de 9h30 à 12h30. Ce forum sera pour vous l'occasion de découvrir, de rencontrer, d'échanger et, espérons-le, de vous inscrire aux différentes activités proposées par nos associations pour la saison 2024-2025. Je profite de cette occasion pour saluer l'engagement de tous nos bénévoles et l'implication de nos associations pour le bien de tous.

Le mois de juin, synonyme de beau temps, est généralement l'occasion de participer à de nombreuses manifestations sur notre territoire, citons entre autres :

- Les fêtes de nos écoles les 15 et 16 juin aux Dorices,
- La fête de la musique, le 22 juin, dans le centre-ville de Vallet. Comme l'a précisé Michaël COLAISSEAU, adjoint aux animations, lors du conseil municipal du 23 mai dernier, avec un programme musical plus éclectique,
- Le 5 juillet, « Vallet en fête », la manifestation organisée par nos commerçants du centre-ville qui ont décidé d'animer la rue des Forges et la place Charles de Gaulle, à partir de 18 heures,
- Le 6 juillet, la traditionnelle fête des Chaboissières,
- Le 13 juillet le feu d'artifice pour la fête nationale sur le site du Champilambart,
- Et le 28 juillet la fête champêtre de Bonne Fontaine, moment incontournable.

Le mois d'août nous réserve également de belles surprises que nous évoquerons lors de votre prochain bulletin d'information.

Espérant vous rencontrer lors de ces différentes manifestations, je vous souhaite à toutes et tous un très bel été.

À votre écoute,

Jérôme MARCHAIS
MAIRE DE VALLET

DU 1^{ER} AU 5 AVRIL

**SEMAINE OLYMPIQUE
ET PARALYMPIQUE**

Les élèves des écoles et des collèges valletais ont eu l'occasion de participer à cette semaine sous la forme de diverses activités sportives. Sur la photo, le rugby fauteuil !



7 AVRIL

FLASHMOB CEP PARTY

Le flash mob pour le lancement de Cep Party était l'événement incontournable du début du mois d'avril. Plus d'une centaine de personnes a offert un show au rythme du "dernier jour du disco" de Juliette ARMANET.

@Photographien

19 AVRIL

CÉRÉMONIE DES NOUVEAUX ARRIVANTS

La traditionnelle cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants s'est tenue dans l'atrium de la mairie. Ils ont pu rencontrer les élus autour d'un verre de l'amitié. Bienvenue à toutes et tous !



24 AVRIL

JEUX PART'ÂGE

Deux générations se sont à nouveau affrontées dans une série de jeux en équipe à l'occasion de la deuxième édition de Jeux Part'Âge !



28 AVRIL

TOMBOLA DU CME

Le Conseil Municipal des Enfants (CME) a organisé une tombola avec l'association Road to handisport, pour financer des équipements sportifs à des personnes en situation de handicap. En tout, 411€ ont été récoltés au bénéfice de l'association mouzillonnaise.



© Photographiein



8 MAI

COMMÉMORATION DU 8 MAI

Un bel hommage a été rendu lors de la commémoration du 8 mai marquant la fin de la guerre en Europe.



LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Les moyens financiers dont disposent les collectivités locales permettent d'apporter des services à la population, d'entretenir le patrimoine immobilier (bâtiments, voiries...) et de réaliser des investissements tels que des équipements sportifs, scolaires, de loisirs...

Les recettes de fonctionnement de notre commune reposent essentiellement sur de la fiscalité locale et des dotations et compensations versées par l'Etat. Depuis la suppression de la taxe d'habitation, seuls les propriétaires contribuent fiscalement aux recettes de la commune, l'Etat reversant à la commune une compensation, en complément des dotations de fonctionnement.

Aujourd'hui, une très grosse part de nos recettes de fonctionnement provient donc de l'Etat, l'évolution de ces recettes dépend

principalement de la volonté de ce dernier de maintenir, voire d'augmenter ces dotations pour tenir compte de l'évolution des coûts. La crainte des élus est de constater dans les années à venir une diminution de ces dotations qui auraient comme conséquences la diminution des excédents de fonctionnement et donc de la capacité d'investissement.

Même si aujourd'hui les recettes évoluent favorablement, il est donc nécessaire de bien maîtriser nos dépenses de fonctionnement afin de faire face à toute mauvaise surprise dans les années à venir, même si nous devons faire face à de fortes augmentations de coûts liées à l'énergie et aux phénomènes d'inflation.

Lors de la campagne de 2020, nous nous sommes engagés durant le mandat à ne pas augmenter les taux d'imposition (ce qui est

fait) mais aussi à réaliser des investissements importants. Depuis le début de ce mandat nous réalisons ces investissements de façon raisonnable en utilisant nos capacités financières et en limitant le recours à l'emprunt afin d'éviter un endettement trop élevé.

À ce jour la situation financière, à fin 2023, de notre commune, qui vous est présentée dans ce Vallet info, est très saine et parmi les meilleures de notre territoire. Nous dégageons un excédent de fonctionnement très satisfaisant. Notre endettement est très faible et bien en dessous de la moyenne nationale. Cela nous permet d'avoir un niveau de remboursement des emprunts très modéré et donc la faculté de consacrer, chaque année, une très grande partie de notre capacité de financement à de l'investissement pour les Valletaises et les Valletais.

VALLET EN TRANSITION

Depuis plusieurs mois, nous avons été sollicités ou interpellés au sujet d'abattage intensif d'arbres, dans plusieurs secteurs de la commune et, dernièrement, sur le site évoqué pour la construction d'un second fast-food. Les personnes qui nous contactent, déplorent ces actes et souhaitent que nous puissions engager des démarches pour préserver ce capital naturel. Toutefois, ces agissements réalisés sur des propriétés privées ne peuvent souffrir d'aucune opposition légale.

Les arbres et éléments naturels, même s'ils sont sur des parcelles individuelles, constituent un écosystème commun qui mérite d'être protégé.

Bien entendu, nous déplorons ces faits d'autant que nous avons bien conscience que ces pertes réclament bien plus qu'une vie pour être réparés. Que représentent 50 « arbres nourrissons » plantés à côté de 50 « arbres centenaires » abattus ?

Ces situations nous interpellent sur la place que chaque citoyen et citoyenne a la possibilité de prendre dans la réflexion sur les grands chantiers qui construiront l'avenir, celui de nos enfants. Nous continuons de revendiquer, comme nous l'avons fait depuis le début de notre campagne, les vertus d'une démocratie plus participative. Celle-ci commence par la participation aux scrutins.

Les élections européennes sont d'actualité, et celles-ci impactent grandement les politiques plus locales.

A un niveau plus local, n'hésitez pas à venir vers nous.

Nous vous souhaitons un bel été !

Contact : vallettransition@protonmail.com

VALLET NOUVEL AIR

La saison estivale est à nos portes, avec elle le début des festivités où nous retrouverons parents, amis ou voisins à une table, au pied d'un podium musical, en village ou dans le bourg. Des moments conviviaux, appréciés, dynamisés par les bénévoles des associations. Ces moments sont indispensables, fédérateurs et sont une des composantes de notre vie communale et créent des émotions. Celles-là même qui nous amènent à la joie, aux pleurs, aux rires, à la colère ou encore à la surprise.

Elles sont individuelles, partagées, voire difficiles à appréhender comme l'a scénarisé Pete Docter en 2015.

Illustration : ballade aux « Grandes Jeannettes ». Des cimes d'arbres se sont fendues à terre. Quelle n'a pas été l'émotion de voir ces majestueux disparaître. De mémoire écrite, 11 d'entre eux auraient dû disparaître sur le dernier projet porté en 2022 et une « compensation » d'en replanter 23 aurait

accompagné les 17 restants. En 2024, pas de projet connu ... officiellement. Le nouveau PLU, la protection d'arbres et le temps politique auront malheureusement été un concours de circonstances, générateurs des dites émotions.

Parfois, un arbre humanise mieux un paysage que ne le ferait un homme

Contact :
Bruno ROMAIN - bromain44330@free.fr

ÉLECTIONS EUROPÉENNES À NOTER POUR VOTER



L'application France Identité est un service qui permet de prouver son identité auprès d'une mairie afin de faciliter des démarches. L'application est gratuite et facultative. Elle fonctionne grâce à la nouvelle carte d'identité. Cette application est actuellement en phase test sur 3

départements (Eure et Loir, Rhône et Hauts de Seine).

Dans le département de Loire-Atlantique, aucune mairie n'étant équipée pour valider le titre, il faudra présenter un titre physique (carte d'identité, passeport, permis de conduire, carte vitale avec photo,...) lors des élections européennes du 9 juin.

Les procurations devront être validées à la gendarmerie ou pour les localités pourvues au commissariat afin que le mandataire puisse effectuer le vote en votre nom.

COUPON SPORT ET LOISIRS L'ACCÈS AU SPORT ET À LA CULTURE

Le CCAS, en partenariat avec certains clubs de sport de Vallet et de la communauté de communes Sèvre et Loire (affiliés à une fédération), relance son action coupon sport jeunes (sous conditions), une aide à la licence sportive pour les jeunes valletais-es de 5 à 18 ans. Cette aide prend la forme d'un coupon individuel d'un montant de 40 € par enfant et est soumise à des conditions d'éligibilité, comme :

- résider sur la commune depuis au moins trois mois,
- avoir un quotient familial inférieur ou égal à 800 €.

Ce coupon sera à remettre à un club partenaire au choix et sera déduit du montant de la licence. Il peut se cumuler avec l'aide Pass'sport de l'État (soumis à conditions de ressources). Cette action a pour objectifs d'encourager la pratique d'un sport, de favoriser le bien-être physique et mental du jeune et de développer l'inclusion sociale.



Une seconde action pour la culture et les loisirs

Cette action s'appuie sur les mêmes conditions de ressources et de résidence que le coupon sport. Grâce à des partenariats avec les acteurs culturels et de loisirs locaux, le CCAS permet l'accès à un abonnement à la médiathèque et à des tarifs réduits pour certains spectacles du Champilambart. Il permet également de bénéficier d'un ticket de cinéma ou de piscine à 1€.

Pour obtenir le coupon sport ou bénéficier des réductions des partenaires culture et loisirs, la prise de rendez-vous est obligatoire avec le CCAS au 02 28 03 39 00.

REGISTRE CANICULE



Comme chaque année, le CCAS mettra en place un plan de prévention en cas d'alerte canicule.

Cette action est à destination des personnes isolées ou aidantes, celles-ci peuvent s'inscrire en contactant le centre communal d'action sociale au 02 28 03 39 00. Il est également possible d'inscrire une autre personne que soi. Cette prise de contact permettra de faire le point sur la situation de chacun-e avant l'été.

Les bons réflexes canicule

Pensez à fermer vos volets ou rideaux et à maintenir les fenêtres fermées dans la journée. Pensez également à provoquer des courants d'air dès que la température extérieure est plus basse. Évitez le plus possible d'allumer les lumières et plus généralement les appareils électroniques. Buvez régulièrement et sans attendre d'avoir soif, au moins 1 litre et demi à 2 litres par jour, sauf en cas de contre-indication médicale.

COLIS DES AÎNÉ·E·S SE SIGNALER AUPRÈS DE LA MAIRIE



Les personnes de 75 ans ou plus cette année sont invitées au repas des aîné·e·s. À la fin du mois de juillet, elles recevront une invitation pour participer au repas qui se déroulera au mois d'octobre. Si le déplacement est compliqué, il sera possible de réserver un coffret gourmand pour les fêtes de fin d'année. Les invitations sont faites à partir du fichier électoral. Aussi, s'il y a eu un changement d'adresse, la municipalité invite chacun·e à vérifier que ses coordonnées sont à jour auprès du service de l'état civil, en mairie.

MISSION LOCALE UN ACCOMPAGNEMENT POUR TOUS LES JEUNES

Les jeunes entre 16-25 ans soumis à une ou plusieurs problématiques telles que :

- l'orientation professionnelle,
- la recherche de formation ou stage en entreprise,
- la recherche d'emploi (saisonnier ou autre),
- la recherche de logement,
- les déplacements en autonomie...

Mais aussi ayant des difficultés financières ou dans les démarches administratives incontournables.... Peuvent contacter la Mission Locale du Vignoble Nantais. Elle répondra à ces questionnements, grâce à :

- des entretiens personnalisés avec un conseiller à l'écoute,
- des ateliers collectifs avec d'autres jeunes sur des thèmes variés,
- des aides financières pour donner un coup de pouce,
- des visites d'entreprises locales,
- des offres d'emplois et de stages...

Contacter la Mission Locale :

Par téléphone : 02.40.36.09.13.

Par mail : accompagnement16-25@mlvn.fr

En consultant le site internet : www.missionlocalevignoblenantais.fr

CCAS : HORAIRES D'ÉTÉ



Le CCAS sera fermé tous les lundis du 15 juillet au 26 août inclus. L'accueil au CCAS se fera uniquement sur RDV et l'accueil téléphonique du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.

TRAVAUX : FAISONS LE POINT



Malgré une météo capricieuse, le planning des travaux de la rue d'Anjou est respecté et elle sera remise en circulation début

juin. L'entreprise poursuit la pose des bordures granits et le coulage du béton désactivé afin d'apporter à cette rue commerçante un aspect esthétique plus qualitatif. Les plantations seront réalisées à l'automne pour finaliser la renaturation de ce secteur.

La réouverture de la rue d'Anjou va permettre le début du chantier du double giratoire de la rue François Luneau, le 3 juin, pour une période de 3 mois. L'aménagement va coïncider avec l'arrivée des nouveaux habitants du collectif « Les Fleurs Blanches ». La rue François Luneau restera ouverte pour se diriger vers la route d'Ancenis et permettre notamment l'accès aux écoles. Les accès aux commerces et riverains resteront possibles pendant toute la durée du chantier.

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS RESPECTER LES LIEUX DE PRATIQUE ET LES VESTIAIRES

La commune compte de nombreux équipements de centralité mis à disposition des associations, des écoles et des collèges. Elle entretient et améliore ce patrimoine bâti. Mais depuis quelques temps les dépenses liées aux dégradations augmentent.

Les actes de vandalisme se multiplient, et tout particulièrement, dans les équipements sportifs. Aux Dorices, les agents de la ville ont dû nettoyer plusieurs fois des défécations faites en dehors des toilettes et des odeurs d'urine se font sentir dans les douches des vestiaires. De même, des urinoirs, des poignées de portes, des bancs ont été cassés. Des intrusions par effraction dans les espaces ont également été constatées.

Ces comportements sont inadmissibles et ne sont respectueux ni de l'ensemble des utilisateurs, ni de l'agent qui entretient le complexe. Les dégradations coûtent cher à la commune et empêchent bien souvent la poursuite des activités par les autres utilisateurs et utilisatrices car les accès doivent être momentanément fermés. Cette somme utilisée pour les réparations serait plus appropriée pour améliorer le quotidien de chacun-e.

De plus, la destruction, la dégradation ou la détérioration d'un bien appartenant à autrui sont susceptibles d'être punies (jusqu'à deux ans d'emprisonnement et 30 000 € d'amende). La commune dépose systématiquement plainte.

La ville a décidé d'appliquer le « qui casse paye ». Quand l'auteur est connu et est responsable du préjudice causé, il devra rembourser la commune.

La ville rappelle aux utilisateurs et utilisatrices d'être vigilant-e-s sur les entrées et sorties pendant leurs créneaux et de veiller à ce que ce ne soient que leurs pratiquant-e-s qui occupent l'espace pendant la pratique des activités.

Dans le précédent bulletin, il était question de l'avancée du projet de réhabilitation du complexe des Dorices. Ce projet est décalé de trois mois en raison de l'appel d'offre infructueux.



QUESTIONS RÉPONSES



**JÉRÔME
MARCHAIS**
Maire

**Je suis une association,
je souhaite organiser un évènement,
que dois-je faire ?**

LA DÉCLARATION PRÉALABLE

La première étape consiste à remplir la déclaration préalable de manifestation accessible soit sur le site de la mairie, en la téléchargeant via ce lien : www.vallet.fr/vous-organisez-un-evenement-associatif

soit en contactant le service vie associative (vieassociative@vallet.fr).

Cette déclaration est à envoyer entre 4 à 6 mois avant l'évènement. En dessous de ce délai, la demande ne sera pas traitée.

Attention, la date de la manifestation est approuvée seulement au moment de la validation de la déclaration préalable par l' élu référent. Le dépôt ne vaut donc pas accord.

LE DOSSIER UNIQUE

Une fois la déclaration préalable signée, le service envoie le dossier unique à remplir et à renvoyer entre 3 mois et 1,5 mois avant la tenue de l'évènement. Le dossier est un fichier Excel comprenant 7 onglets qui répertorient les demandes de matériel, de débit de boissons, d'occupation du domaine public, de stationnement et de communication. Qu'il s'agisse d'une nouvelle manifestation ou d'une manifestation renouvelée, le dossier unique se doit d'être entièrement complété et les besoins détaillés.

À réception, le service revient vers l'association lui indiquant les différents points validés pour la tenue de la manifestation.

BUDGET RAPPORT FINANCIER 2023

Le rapport financier se fonde sur les données du compte administratif 2023 (bilan des comptes), qui retrace les opérations effectuées en dépenses et recettes dans l'année, pour le budget principal de la ville, le budget annexe de l'espace culturel "Le Champilambart", le budget annexe de la ZAC St Christophe/La Prestière et le budget du CCAS.

DES CHIFFRES À RETENIR



28 216 €

REVENU FISCAL
MOYEN PAR FOYER

Moyenne départementale
pour les communes de 5 000
à 10 000 hab : **30 528 €**



291 €

DETTE DE LA
COMMUNE PAR
HABITANT

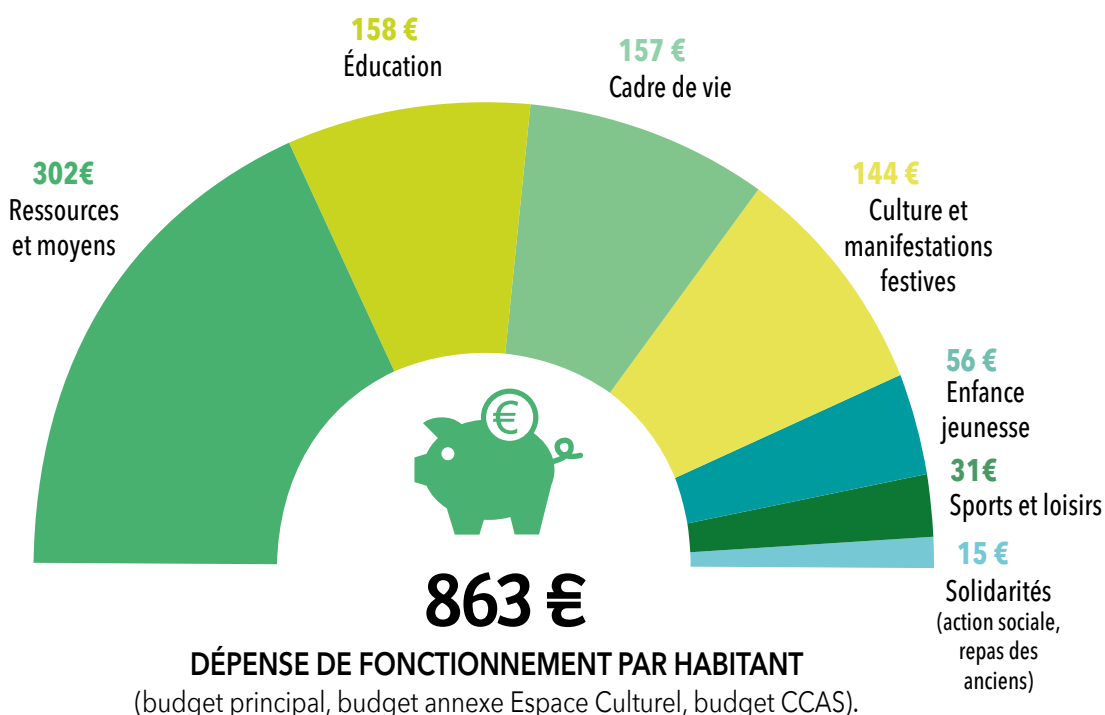
Moyenne départementale
pour les communes de 5 000
à 10 000 hab. : **630 €**



405 €

CHARGES
DE PERSONNEL
PAR HABITANT

Moyenne départementale
pour les communes de 5 000
à 10 000 hab : **504 €**



RATIOS DE STRUCTURE (calculés uniquement sur le budget principal)

Les ratios de structure ci-dessous présentés servent à positionner la commune par rapport aux communes de sa strate. Ces ratios comparent les communes entre elles sans tenir compte de leur niveau d'intégration intercommunale, ni de leur façon d'exercer le service public (soit directement soit par le biais d'une délégation de service public). Source : Ratios de niveaux 2022 - Direction Générale des Collectivités Locales

Dépenses réelles de fonctionnement/population
800 € / habitant (moyenne de la strate 1 103 €/habitant)

Produits des impositions/population
468 € /habitant (moyenne de la strate 528 €/habitant)

Recettes réelles de fonctionnement/population
Ce ratio sert à exprimer les capacités financière propres de la commune.
1 057 € /habitant (moyenne de la strate 1 246 €/habitant)

Dépenses d'équipement brut/population
Ce ratio donne une idée de l'effort d'investissement en faveur des équipements communaux, hors budget de l'Espace culturel « Le Champilambart ».
262 € /habitant (moyenne de la strate 353 €/habitant)

Encours de la dette/population
Ce ratio indique le degré d'endettement de la commune.
291 € /habitant (moyenne de la strate 780 €/habitant)

Dotation globale de fonctionnement/population
Ce ratio indique le niveau de concours de l'état pour abonder les ressources communales.
139 € /habitant (moyenne de la strate 154 €/habitant)

1- RÉSULTATS COMPTABLES DE L'EXERCICE AU 31 DÉCEMBRE 2023

Budget principal Ville - Résultats 2023

Section	Dépenses	Recettes	Résultat
INVESTISSEMENT	3 897 683,31 €	3 604 865,25 €	- 292 818,06 €
FONCTIONNEMENT	8 414 145,59 €	10 367 780,76 €	1 953 635,17 €
TOTAL	12 311 828,90 €	13 972 646,01 €	1 660 817,11 €

COMMENTAIRE : 1 553 635,17 € de l'excédent global de fonctionnement sont affectés en investissement pour 2024.

Budget annexe Espace culturel - Résultats 2023

Section	Dépenses	Recettes	Résultat
INVESTISSEMENT	1 089 931,67 €	487 174,85 €	- 602 756,82 €
FONCTIONNEMENT	1 043 970,58 €	1 043 970,58 €	0,00 €
Dont subvention du budget principal Ville		509 786,22 €	
TOTAL	2 133 902,25 €	1 531 145,43 €	- 602 756,82 €

COMMENTAIRE : Le déficit global du budget (602 756,82 €) est reporté dans le budget 2024

Budget annexe ZAC St Christophe/La Prestière - Résultats 2023

Section	Dépenses	Recettes	Résultat
INVESTISSEMENT	1 502 523,80 €	1 582 575,00 €	80 051,20 €
FONCTIONNEMENT	1 522 673,32 €	1 522 673,32 €	0,00 €
Dont subvention du budget principal Ville		0,00 €	
TOTAL	3 025 197,12 €	3 105 248,32 €	80 051,20 €

COMMENTAIRE : Ce budget est un budget spécifique de lotissement, les résultats sont reportés sur l'année suivante jusqu'à la fin de l'opération.

Budget CCAS - Résultats 2023

Section	Dépenses	Recettes	Résultat
INVESTISSEMENT	1 558,20 €	9 602,88 €	+ 8 044,68 €
FONCTIONNEMENT	137 476,14 €	137 476,14 €	0,00 €
Dont subvention du budget principal Ville		129 992,84 €	
TOTAL	139 034,34 €	147 079,02 €	+ 8 044,68 €

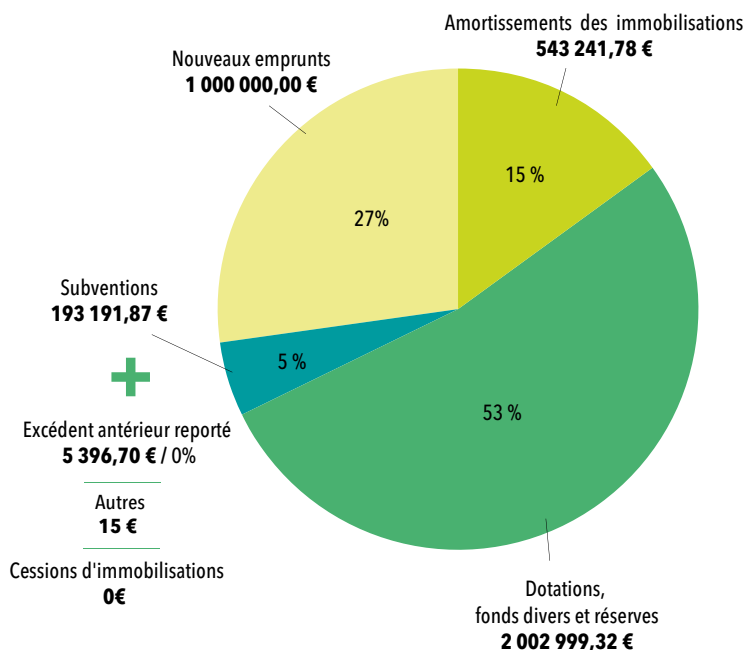
COMMENTAIRE : L'excédent global du budget (8 044,68 €) est reporté dans le budget 2024.

2- DÉTAIL DES COMPTES ADMINISTRATIFS

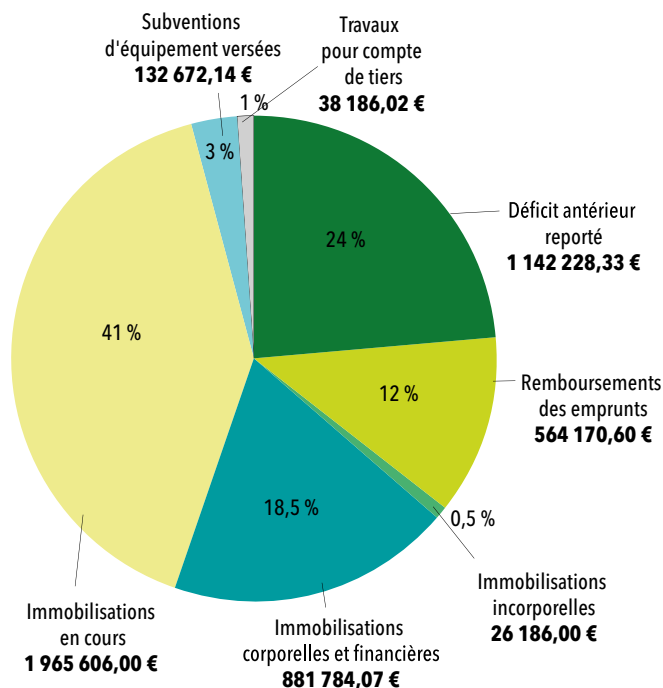
Cumul entre budget principal/budget espace culturel/budget CCAS, après retraitement des transferts entre budgets.

NB : Le budget de la ZAC St Christophe et La Prestière n'est pas comptabilisé ici car il correspond à un budget d'opération d'aménagement distinct.

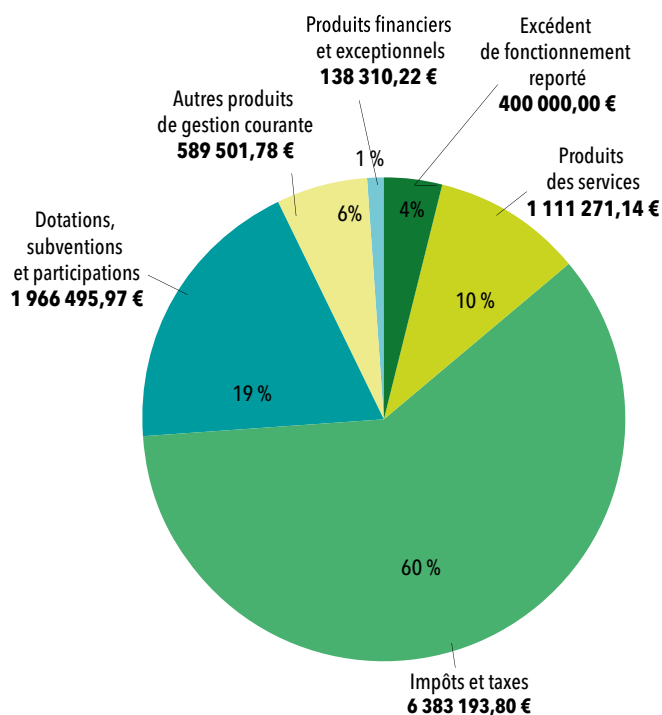
Recettes d'investissement : 3 744 844,67 €



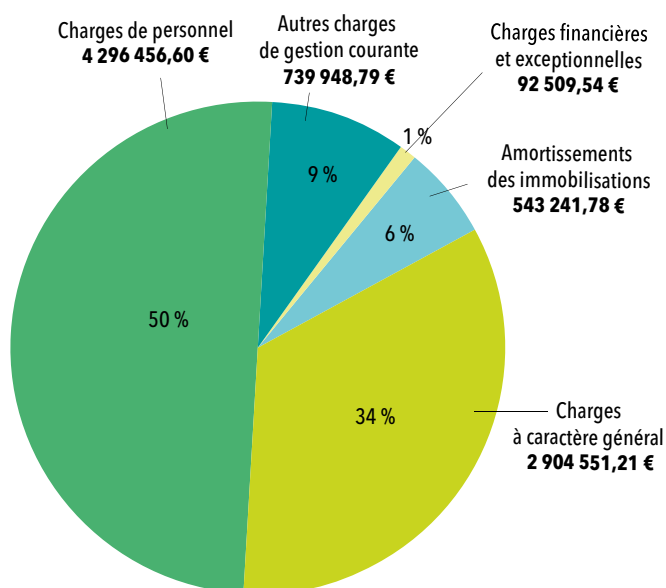
Dépenses d'investissement : 4 750 833,16 €



Recettes de fonctionnement : 10 588 772,91 €



Dépenses de fonctionnement : 8 576 707,92 €



3-FISCALITÉ 2023

Impôts locaux : qui paie quoi ?



TAXE SUR LE FONCIER BATI:

Elle est acquittée par les propriétaires d'immeubles quelle que soit leur utilisation à titre d'habitation ou professionnel (à cet usage, elle est également due par les entreprises).



TAXE SUR LE FONCIER NON BATI :

Elle est payée par les propriétaires de terrains non bâtis quelle que soit leur utilisation.



TAXE D'HABITATION :

Elle est due par l'occupant d'un immeuble affecté à l'habitation à titre de résidence secondaire. Son calcul se base sur la valeur cadastrale du logement et de ses dépendances en appliquant les taux votés par les collectivités locales. Depuis le 1^{er} janvier 2023, la taxe d'habitation sur les logements vacants est également appliquée sur le territoire de Vallet. Elle est due par les propriétaires ou usufruitiers d'un logement à usage d'habitation non meublé vacant depuis plus de 2 ans (au 1^{er} janvier de l'année d'imposition). La taxe est calculée d'après la valeur locative de l'habitation. La valeur locative cadastrale est revalorisée tous les ans en fonction de la variation de l'indice des prix à la consommation.

Taux des impositions en 2023

Taxes	Vallet	Vallet + CCSL	Moyennes 2022 (commune seule)	
			Départementale	Nationale
Taxe d'habitation	14,02 %	22,33 %	16,42 %	15,69 %
Taxe foncier bâti	33,22 %	33,82 %	35,59 %	39,45 %
Taxe foncier non bâti	46,27 %	50,23 %	52,66 %	52,41 %

***La réforme de la fiscalité locale ayant conduit à additionner l'ancien taux départemental de taxe foncière sur les propriétés bâties (15%) au taux communal (18,22%), le taux est désormais de 33,22% pour la ville de Vallet.*

À noter dans ce tableau :

Les taux communaux des taxes d'habitation et foncières restent inférieurs aux moyennes départementales et nationales pour les communes de la même strate.

Produits des impositions en 2023

Taxes	Vallet	Vallet + CCSL	Moyennes 2022 (commune seule)	
			Départementale	Nationale
Taxe d'habitation	8 €	11 €	9 €	22 €
Taxe foncier bâti	428 €	435 €	361 €	509 €
Taxe foncier non bâti	32 €	34 €	18 €	10 €

À noter dans ce tableau : L'impôt par habitant sur Vallet pour la taxe foncière sur le bâti est inférieur à la moyenne nationale.

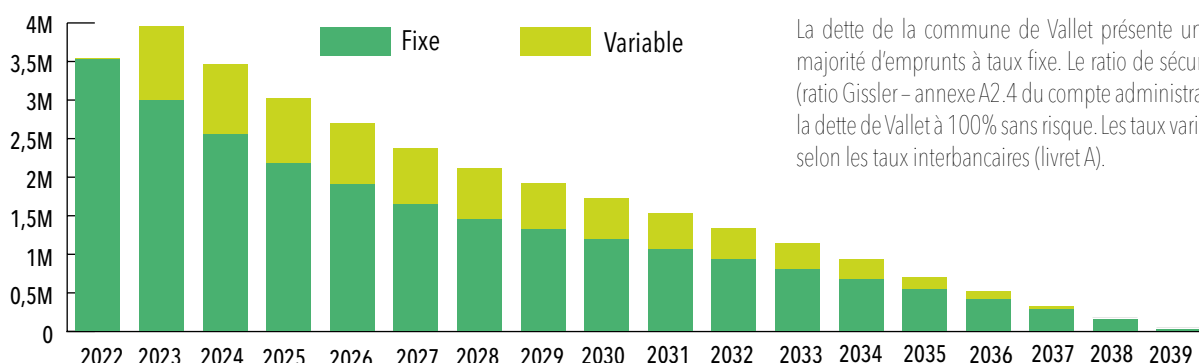
L'impôt par habitant pour la taxe foncière sur le non bâti est supérieur aux moyennes départementale et nationale et ce, en raison de la structure du territoire qui compte de nombreux terrains agricoles et viticoles.

4-ENDETTEMENT

Budget	Dette en capital au 31/12/2022	Dette en capital au 31/12/2023	Annuité payée au cours de l'exercice 2023	
			Capital	Intérêts
Ville	2 288 808,87 €	2 801 623,77 €	487 185,10 €	65 470,22 €
Espace culturel	1 246 666,51 €	1 169 999,83 €	76 666,68 €	12 410,93 €
TOTAL	3 535 475,38 €	3 971 623,60 €	563 851,78 €	77 881,15 €

À noter dans ce tableau : En 2023, la ville a mobilisé un emprunt d'1 M€ pour réaliser ses investissements. L'endettement est ainsi en hausse par rapport à 2022 (+436 148,22 €).

Projection de la dette (budget ville et espace culturel)



La dette de la commune de Vallet présente une très grande majorité d'emprunts à taux fixe. Le ratio de sécurité de la dette (ratio Gissler – annexe A2.4 du compte administratif) positionne la dette de Vallet à 100% sans risque. Les taux variables évoluent selon les taux interbancaires (livret A).



Coucoucool



La fête de la musique



9

SCÈNES
POUR LA FÊTE
DE LA MUSIQUE

UN ÉTÉ À VALLET FÊTE DE LA MUSIQUE ET FÊTE NATIONALE : CÉLÉBRONS LES BEAUX JOURS !

Les jours rallongent, les fleurs pointent le bout de leur nez... Plus de doute, c'est l'été ! Et quelle meilleure rime avec « été » que « festivités » ? Pour commencer, Vallet célébrera la musique le samedi 22 juin, puis, le samedi 13 juillet, ce sera au tour de la fête nationale.

LA FÊTE DE LA MUSIQUE

Cette année, la ville a souhaité connaître l'avis de la population sur cet événement et un sondage a donc été réalisé en fin d'année. Celui-ci a révélé que les participant-es souhaitent diversifier les styles musicaux et certains-es regrettent qu'il n'y ait pas de proposition pour le jeune public. La ville et ses partenaires ont donc essayé de répondre au mieux aux attentes pour multiplier les genres. Un appel à candidature a été lancé auprès des groupes amateurs et ainsi, la fête de la musique revient avec son lot de nouveautés : 9 scènes seront montées dans le centre-bourg de Vallet avec une programmation un peu plus éclectique. La commune remercie chacun-e de ses partenaires et les participant-es au questionnaire.

Les festivités débiteront à 19h15 place Charles de Gaulle pour (re)découvrir le

flashmob de lancement de Cep Party. Puis, le spectacle *Match* de Coucoucool ouvrira l'événement. Ce concert jeune public promet de multiples rebondissements pour égayer le début de soirée :

"Depuis des mois, Simon et Richie s'entraînent avec pour objectif leur sélection à la cérémonie d'ouverture des J.O. Chacun de leur côté, ils ont réglé leurs amplis, ajusté leurs cordes et lesté leurs kicks. Pendant de longues heures, ils ont répété et peaufiné leur technique pour atteindre le geste parfait, celui qui fait mouche... Le MATCH s'annonce particulièrement serré entre les deux compétiteurs."

Vous pourrez ensuite découvrir deux groupes amateurs : du rap en première partie, puis un DJset.

Chacun-e pourra ensuite se diriger vers la scène au plus proche de ses envies. Sur celle de la place Petit Breton, située derrière la mairie, l'Harmonie de Vallet jouera des





musiques de cinéma. Puis, l'association de danses du monde Kounouz proposera un enchaînement de chorégraphies. Un concert enflammera ensuite le site avec un groupe amateur de folk. Sur place, un stand de restauration sucrée tenu par l'Ifac permettra de financer l'un de leurs projets et un bar sera tenu par l'Harmonie.

Cette année, s'ajoutera à la programmation musicale la scène de la rue des Forges, gérée par Win & Wok et la fromagerie bleue. Cette nouvelle scène accueillera un groupe de mashup, ce style consiste à mélanger des parties vocales d'une chanson avec la partie musicale d'une autre. Ce sera aussi l'occasion de se restaurer sur place.

Le bar à manger l'Alambic sera aussi de la partie avec un concert de pop folk blues suivi d'un groupe de rock.

La scène portée par l'association Westill, devant la mairie, s'ouvrira avec un concert de hard classic rock suivi par deux autres groupes de stoner et un de métal alternatif. Elle disposera d'un bar.

Derrière la piscine, l'association Carnage Asso Muscadeath a programmé une série de groupes de métal aux genres différents. On y trouvera aussi un stand de restauration ainsi qu'un bar pour se sustenter.

Enfin, côté partenaires de la rue d'Anjou, le Diez ouvrira sa scène par un concert de soul funk, suivi d'un dj. Le 18 proposera un groupe de variété. Enfin, As Kebab rejoindra la fête avec un DJset oriental.

Le tout fera des rues de Vallet un chemin musical qui ne demandera qu'à être arpenté. Le programme complet avec les détails est à retrouver sur le site ou la page Facebook de la ville.

LA FÊTE NATIONALE

La fête nationale sera célébrée comme chaque année le 13 juillet. Elle aura lieu sur le parking du Champilambart. Cette année encore, il sera possible de se restaurer, de prendre un verre, de danser... Vallet accueillera le groupe de musique de variété *Horizon* qui débutera à 20h30 et fera danser son public jusqu'à 1h. Le traditionnel feu d'artifice sera tiré à 23h et aura pour thématique le sport, en cette année olympique.

Pour toutes ses manifestations, la ville appelle chacun-e au respect des participant-e-s ainsi que des lieux, notamment en termes de déchets.



TIR DU FEU
D'ARTIFICE





FORUM DES ASSOCIATIONS DES LOISIRS POUR TOUTES ET TOUS

Le forum des associations se tiendra le samedi 15 juin au Champilambart, de 9h30 à 12h30. L'occasion pour toutes et tous de découvrir les associations présentes sur le territoire valletais, de s'inscrire ou, si le choix est trop difficile, de prendre tous les renseignements nécessaires.

UN TISSU ASSOCIATIF RICHE

La ville de Vallet a la chance de bénéficier d'un tissu associatif riche puisque 70 associations ont leur siège social sur la commune. Parmi elles, 39 ont répondu présent pour le forum. Des démonstrations auront lieu sur place et les plus curieux-ses pourront même tester certaines activités. La diversité sera de mise car le salon regroupera 12 associations de culture et loisirs, 22 associations sportives et 3 associations caritatives. S'ajouteront à celles-ci, la délégation jeunesse Ifac et l'association de promotion de la ville Expo'Vall.

Les intéressé-e-s pourront également découvrir les créneaux, les lieux de réunion, les bénévoles et adhérent-e-s, chers au bon développement des associations. Chacun-e sera libre de déambuler dans le Champilambart, à la recherche du loisir qui rythmera son année !

INTÉGRER UNE ASSOCIATION

La ville encourage vivement les Valletais-es à adhérer à une association. Au-delà de la découverte ou de la passion d'une activité, les associations permettent de tisser un lien profond entre adhérent-e-s et donc de rencontrer de nouvelles personnes, de s'engager pour quelque chose qui a du sens et de s'épanouir. Par ailleurs, la pratique d'un sport, collectif comme individuel, est salvateur, tout comme la pratique d'une activité culturelle. À chacun-e de trouver l'activité qui lui ressemble !



39

ASSOCIATIONS
PRÉSENTES
AU FORUM





ASSOCIATIONS SPORTIVES

Animation Sportive Départementale - secteur Sèvre & Loire / école multisports adaptée
Arc Nature Valletais (ANV)
Association Gymnastique Volontaire Vallet
Association Handball Vallet (AHBV)
Association Taekwondo Vallet (ATV)
BMX Club Vallet
Escrime Valletaise
Entente Sportive Valletaise - Football (ESV)
Judo Club du Vignoble
Kinball Association du Vignoble
Les amis des sentiers pédestres
OMS
Pampres Valletais Basket
Racing Club Nantais section Vallet
Tonus Gymnase Vallet Lutte (TGVL)
Terre d'énergie d'éveil
Vallet Danse
Vallet Fitness
Vallet Hors Stade
Vallet Karaté-do Club
Vallet Shorinji Kempo
Vallet Tennis Club
Vélo Sport Valletais (VSV)



ASSOCIATIONS CULTURELLES

Amicale Laïque Valletaise
Compagnie de théâtre la Graine Bleue
D'rôle de jeu association théâtrale
Les amis de l'université et de la culture
Les compagnons de Rivallon
L'Outil en main du pays Valletais
Ludo'sphère
Microclub informatique du vignoble
Photographein
Scrabble du vignoble
Vallet Mémoires



ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ

Association des donneurs de sang de Vallet et de sa région
U.N.C Union Nationale des Anciens Combattants (Vallet - La Regrippière - Mouzillon)
Sourires pour la vie



PROMOTION DE LA VILLE

Expo'Vall



SCOLARITÉ

Ifac



SPORT

MAGALIE A PARTICIPÉ AUX JEUX OLYMPIQUES

Magalie POTTIER a débuté le BMX dès son plus jeune âge à Vallet. Elle obtient le titre de championne du monde junior à 2 reprises en 2007 puis celui de championne du monde Élite de BMX race en 2008 et 2012. Cette même année, elle a participé et été finaliste aux Jeux olympiques de Londres. Elle livre son parcours et son expérience.

UNE AVENTURE FAMILIALE

« Mes 2 grands frères pratiquaient le BMX. Je me suis essayée aussi à la discipline, sur la piste de BMX de Vallet. Les sensations m'ont tout de suite plu. Au début, c'est mon papa qui me poussait sur les bosses. L'objectif, c'était de faire comme mes frères donc je me donnais à fond. À l'âge de 6-7 ans, j'ai commencé ma première compétition internationale en Angleterre, c'était un championnat du monde. J'ai gagné la compétition et depuis ce jour, mes parents m'ont amenée sur tous les championnats du monde et lorsque c'était possible, mes frères venaient aussi. On a vite pris goût au voyage et à la compétition. On le vivait comme une aventure familiale au début, mes frères étaient mes coachs jusqu'à l'âge de 16 ans. C'est devenu plus sérieux à partir du moment où je suis partie en sport études et aussi à l'arrivée du BMX race aux Jeux olympiques en 2008.

UNE EXPÉRIENCE OLYMPIQUE

J'ai participé à la préparation olympique en 2008 en tant que remplaçante. J'étais encore assez jeune et il y avait déjà d'autres filles qui étaient fortes, elles ont d'ailleurs gagné l'or et l'argent. Cela m'a permis de prendre de l'expérience. J'ai été sélectionnée à Londres en 2012. Cette année a été ma meilleure saison en haut niveau. Je partais favorite, j'avais l'expérience d'une préparation olympique, je venais de gagner une coupe du monde aux États-Unis en début de saison, et le championnat du monde 1 mois avant. À l'époque, c'était énorme parce que le BMX race est né aux États-Unis et le niveau américain était hyper fort. Aux Jeux olympiques, j'ai participé à la finale. J'ai un peu raté mon départ. Je me suis retrouvée dans le paquet, j'ai réussi à revenir vers les possibilités de podium. Les 1, 2, 3, ont pris les devants, il n'y avait pas d'erreur technique qui me permettait de revenir. Je suis arrivée à me faufiler et à revenir cinquième. Dans le dernier virage, j'ai tenté une trajectoire pour revenir et jouer le

podium mais j'ai perdu toute ma vitesse et j'ai terminé 7^e. Il fallait tenter quelque chose pour un podium. J'ai rapidement pris du recul. Et puis, c'est quand même une expérience olympique. Et je me suis dit, bon, allez, je retente ma chance pour 2016.

CONCILIER COMPÉTITIONS ET ÉTUDES

Je suis entrée en école de kiné en 2009. J'avais des aménagements d'emploi du temps à l'année. Je pouvais me permettre de dédoubler, voire plus pour mes études. Deux ans avant les Jeux, je privilégiais le sport tout en continuant les études, par contre, deux ans après les Jeux, je privilégiais les études. Il y avait des priorités.

En 2016, j'ai frôlé les critères de sélection. Après 2016, j'ai arrêté ma carrière de BMX Race. Je me suis concentrée sur mes études. Ma priorité, c'était d'avoir mon diplôme de kinésithérapeute.

En 2017, le BMX freestyle est arrivé aux Jeux olympiques, on m'a proposé de tenter l'aventure avec plusieurs objectifs : le partage d'expérience olympique, un nouveau défi olympique et aussi aider les femmes dans la discipline car elles sont peu nombreuses. Ça me plaisait, il y avait un peu plus de liberté. L'objectif, c'était 2020, mais il s'est transformé en 2021. Ça m'a laissé un peu plus de temps pour apprendre à faire du freestyle. Parce qu'en fait, c'est du BMX, mais c'est une discipline qui est différente. Il n'y avait pas de structure. Il n'y avait rien. Au fur et à mesure, une équipe s'est créée, dans laquelle j'ai participé. La victoire pour l'équipe de France, c'était de se qualifier. On n'a pas réussi à le faire chez les filles, cependant, j'ai fait le meilleur résultat que je n'ai jamais fait dans cette discipline, c'est-à-dire 7^e mondiale. Je savais que ça allait être ma dernière compétition parce que je sentais bien que physiquement, mentalement aussi, c'était dur pour moi de continuer. J'avais envie de me préserver pour mon futur et ma vie de kinésithérapeute.»

MARCHÉ DE VALLET DES PELOTES ET DES INFUSIONS

Sur le marché de Vallet, bien installés dans leur petite "caraline", Pascale et David BOUANCHEAU proposent des pelotes de laines mohair et alpaga ainsi que des sachets d'infusion. Mais attention, pas à n'importe quelle saison ! Pascale et David sont éleveurs et producteurs, et, s'ils ne sont pas sur le marché d'avril à septembre, c'est qu'ils s'attèlent à leur production, dans leur ferme située à Sévremoine. Là-bas, ils y élèvent alpagas, chèvres angora et brebis tout en s'occupant de la production des plantes aromatiques. Pour ces dernières, tout est fait sur place, du semis au sachet, en respectant une agriculture biologique. En résulte des tisanes naturelles aux nombreuses plantes reconnues pour leurs vertus. Concernant la production de laine, la tonte est effectuée sur leurs animaux deux fois par an, en mars et en août. La laine part ensuite en transformation mais jamais très loin : la teinture, par exemple, est faite en Vendée en suivant la norme Oeko-Tex. Le lavage, tissage, cardage... tout est réalisé en France. Il faudra cependant patienter jusqu'à septembre pour se procurer les productions de la ferme *Brin de Laine Brin de Paille* pour ainsi garantir un peu de chaleur tout le long de l'hiver.



Présence sur le marché de septembre à mars.

MARCHÉ DE VALLET FRUITS ET LÉGUMES DE SAISON



Ali GHNANIA est présent sur le marché de Vallet depuis un peu plus d'un an. S'il y a posé ses valises, c'est qu'il est tombé sous son charme et qu'il est sensible à son développement. La gentillesse des clients a fini de le convaincre pour s'y installer définitivement : il est désormais un abonné permanent. Sur son stand, il propose des légumes, des fruits et son achalandage évolue au fil des saisons. En ce moment, les abricots et pêches plates, stars de l'été, sont à l'honneur. Ali est à cheval sur la qualité de ses produits : il se fournit principalement chez des producteurs locaux de la région nantaise, situés à Carquefou, la Chevrolière... Et propose même du bio !

Retrouvez Ali sur son stand tous les dimanches !

CHANGEMENT D'ADRESSE

LIBRAIRIE L'ODYSSÉE

19, place Charles De Gaulle
librairielodysee@gmail.com
Tél : 02 40 33 99 03

REPRISE

LE REFLET DES FORGES Coiffeur

58, rue des Forges
Tél : 02 40 36 32 83

NOUVEAUX À VALLET

PAR NATURE Conceptrice paysagiste

Mme Coralie AUFRAY-BOISSEAU
11, Le Bois Jambas
Tél : 06 31 17 07 38
co.parnature@gmail.com
Site : www.co-parnature.fr

EDL À LA CLÉ Réalisation des états des lieux pour particuliers et professionnels

Mme Maud SILLIERE
Tél : 07 67 35 09 69
edlalacle@gmail.com



ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX LE DISPOSITIF "ARGENT DE POCHE" VOIT LE JOUR

Suite à l'analyse des besoins sociaux, réalisée par la commune de Vallet en 2022, les élus ont souhaité mettre en place des chantiers éducatifs et citoyens dans le cadre du dispositif « Argent de Poche », pour les jeunes de la commune. Le but étant de permettre à ces jeunes de réaliser, contre indemnisation, des travaux pour améliorer leur cadre de vie et/ou rendre service à la collectivité.

POURQUOI CE DISPOSITIF ?

Le dispositif "argent de poche" concerne les jeunes de la commune de Vallet âgé-e-s de 15 à 17 ans. À travers des missions variées et simples proposées par les services municipaux pendant les vacances scolaires, il répond à plusieurs objectifs, tels que :

- valoriser l'engagement et la participation des jeunes à la vie de la commune,
- permettre aux jeunes de devenir acteurs de leurs loisirs en récoltant un peu d'argent,
- créer un lien entre les jeunes, les agents municipaux et les élus,
- valoriser les jeunes auprès des habitants.

L'indemnisation versée sera à la hauteur de 15€ par demi-journée, pour 3 heures de travail effectué. Le jeune ne pourra effectuer que 3 demi-journées par semaine et ne devra pas excéder 6 demi-journées par an.

Les missions sont à définir mais pourront être en lien avec tous les services de la mairie. Par exemple, elles pourront consister en la réalisation de l'inventaire de matériel, du rangement et du tri ou encore avoir une dimension environnementale.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Chaque jeune intervenant dans le dispositif sera encadré par du personnel municipal dans le cadre de la mission qu'il réalise.

Le pôle jeunesse Vallet animation Ifac est la structure de référence en ce qui concerne le dossier de candidature, le suivi des missions et les communications diverses.

Les intéressé-e-s seront soumis-es à un règlement, comme dans le cadre d'un emploi. Entre autre, leur attitude devra être courtoise, le téléphone rangé et l'engagement honoré.

Les jeunes seront également soumis à des modalités d'assurance. Ils devront bénéficier d'une couverture sociale en leur nom ou être couvert par leur tuteur. La commune s'engage également à souscrire à un contrat d'assurance "responsabilité civile". Enfin, à bien noter que la rémunération ne peut être apparentée à un salaire.

Concernant le mode de recrutement, il s'effectue via un dossier d'inscription à retirer en main propre auprès du pôle jeunesse Vallet Ifac, situé au 11 boulevard Stéphane Pusterle.

BILAN

DES ACTIONS CITOYENNES POUR LES JEUNES

La ville a mis de nombreuses actions citoyennes en place afin de donner le goût de l'engagement aux jeunes des écoles élémentaires et des collèges.

L'objectif est également de les impliquer dans la vie quotidienne de la commune.



Une situation de vote à la mairie

DE NOMBREUSES ACTIVITÉS EFFECTUÉES...

Juin marque une étape dans la vie d'un écolier. Un moment pour faire le bilan de l'année scolaire, des activités réalisées. Celles autour de la citoyenneté, riches de création, de moments partagés, ont été réalisées grâce aux enseignant-e-s, aux différents partenaires et au service éducation. Ainsi, les élèves ont pu découvrir et vivre des expériences individuelles ou collectives sur différents thèmes, tels que :

- le devoir de mémoire et la découverte de notre commune avec l'association Vallet Mémoires,
- la préservation de l'environnement avec les responsables et agents des restaurants scolaires,
- protéger et porter secours avec la protection civile,
- la solidarité avec les décorations, et messages des cartes de Noël glissés dans les colis des aîné-e-s,
- la découverte du rôle des élus et des agents avec des mises en situation de vote à la mairie,
- l'usage des écrans,
- le bien vivre ensemble avec la participation à la semaine olympique et paralympique (SOP), dans le prolongement de la journée nationale du sport scolaire.

Ces différentes actions sont suivies sur le support « le classeur du jeune citoyen » pour les deux années des classes de CM1 et CM2.

...POUR TOUS LES ÂGES

Des axes de citoyenneté sont aussi proposés à l'ensemble des classes. Par exemple, Festi'soup a réuni 3 groupes de l'IME, 1 classe de l'école élémentaire et 3 classes de la maternelle Paul Eluard, 4 classes de la maternelle Sainte Marie et un groupe de l'accueil de loisirs Vallet animation Ifac.

La citoyenneté, c'est aussi la compréhension du partage des zones de circulation. Le dispositif *Savoir Rouler à Vélo* permet à l'ensemble des élèves de CM1 et CM2 l'apprentissage de la pratique du vélo en autonomie avant l'entrée au collège. Au collège, les 5^{ème} et 3^{ème} sont également accompagnés et ont participé à divers ateliers sur la prévention, la maniabilité ou encore le test choc sur véhicule.

De son côté, le conseil municipal des enfants, instance à part entière, clôturera son mandat par une action le 6 juin sur la thématique des Jeux olympiques. Quelques commissions de travail auront permis aux jeunes d'organiser cette journée, avec notamment la rencontre avec les dirigeant-e-s et représentant-e-s d'une dizaine d'associations sportives. Les 144 élèves de CM2 des deux écoles participeront à cette journée.

Ces moments d'activité resteront une étape importante dans la vie d'un-e citoyen-ne et ouvriront peut-être une porte pour découvrir plus profondément la vie des partenaires et leurs activités.

IFAC LE PROGRAMME DE L'ÉTÉ DU PÔLE JEUNESSE

Chaque été, le pôle jeunesse Vallet animation Ifac concocte un programme d'activités et de séjours qui garantit aux jeunes de s'amuser pendant toutes les vacances.



LES ACTIVITÉS DE L'ÉTÉ

Les jeunes auront le choix entre une multitude d'activités pour rythmer leur été. Le projet "radeau" sera par exemple l'occasion d'imaginer et de construire le meilleur des radeaux. 3 séances permettront de le concrétiser.

Parmi d'autres, une initiation à l'ultimate et au sub soccer, une sortie à Trampoline Park, une pêche à l'aimant, une journée culturelle à Nantes, un rallye photo ou encore une sortie canoë sont des activités qui feront le bonheur des jeunes valletais-es ! La traditionnelle sortie au O'Gliss Park le 29 août, clôturera l'été. Tous les jeudis, une soirée est également organisée : soirée loup-garous aux Dorices, lasers tag dans les bois, casino... S'ajoutent à cela des journées libres, où les ados choisiront le programme. Les inscriptions sont à compléter sur le portail famille.

LES SÉJOURS DE L'ÉTÉ

En plus des activités, 3 séjours ont été organisés par l'Ifac. Le premier est un séjour passerelle à destination des 10-12 ans qui se déroulera en Bretagne, vers la forêt de Brocéliande. Le second, un séjour à destination des 14-17 ans se passera en Vendée. Enfin, les 11-13 ans auront l'occasion de faire un voyage échange avec le pôle jeunesse Ifac de Corrèze. Les jeunes corrézien-ne-s viendront d'abord visiter Pornic et faire des sports nautiques en compagnie des Valletais-es pendant 4 jours, puis les Valletais-es se rendront en Corrèze où randonnées et sorties culturelles seront au programme.

Pour plus d'infos : 07 62 26 20 80

FERMETURES ESTIVALES

Attention, le pôle jeunesse sera fermé du 3 au 18 août 2024.

Le multiaccueil sera fermé du 12 au 16 août.

En revanche, le pôle enfance restera ouvert tout l'été.

MULTIACCUEIL : À LA MAISON DES DOUDOUS, LE JEU EST À L'HONNEUR

Le jeu est le thème du moment à la maison des doudous ! Il est essentiel au développement global de l'enfant car il éveille tous ses sens. Le jeu pose les bases du développement des compétences émotionnelles, sociales, motrices et intellectuelles dont l'enfant a besoin. Régulièrement, des journées durant lesquelles les jeux partent en vacances sont proposées. Les enfants sont incités à jouer uniquement avec du matériel recyclé. Le but étant d'encourager leur imagination et leur créativité sans dépendre des jouets. Il s'agit aussi de revenir à l'essentiel : « les trésors ramassés en forêt ou au jardin sont souvent plus précieux que n'importe quel jouet ».





MAIRIE STAGE D'ÉTÉ EN AOÛT

La ville de Vallet et son service sport et animations soutenu par l'OMS organisent un stage de découverte à destination des jeunes âgés de 7 à 12 ans. Placé sous la responsabilité d'Arnaud, animateur et membre de l'équipe sport de la ville, ce stage se déroulera du 26 au 30 août.

10 intervenants spécialisés dans leurs disciplines respectives et membres d'associations valletaises ou de notre communauté de communes animeront cette semaine d'ateliers de découverte.

Pour tout renseignement ou pour s'inscrire, s'adresser au service municipal en charge du sport par mail : vieassociative@vallet.fr ou par téléphone au 02 40 33 96 23.

TRAVAUX RÉFECTION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS PENDANT L'ÉTÉ

Le complexe sportif du Rouaud sera fermé pour travaux du 10 juin au 18 août.

Les terrains de football des Dorices seront aussi fermés pour entretien du 10 juin au 17 août. Le reste de l'ensemble du complexe des Dorices reste accessible cet été.



TGV LUTTE STAGES D'ÉTÉ POUR LES ENFANTS

Tonus gymnase Vallet lutte propose des stages d'été multisports pour les enfants de 6 à 12 ans. Les stages sont encadrés par un professeur diplômé. Au programme : lutte, frisbee, handball, athlétisme, gymnastique, tennis...

- Semaine du 8 au 12 juillet
- Semaine du 15 au 19 juillet
- Semaine du 22 au 26 juillet

Les stages auront lieu à la salle de sport des Dorices de 9h30 à 16h30. Inscriptions au forum des associations du 15 juin.

Plus d'infos pour les stages de juillet auprès de TG Vallet Lutte:
07 77 85 19 13





ÉCOLE DE MUSIQUE PORTES OUVERTES ET RÉINSCRIPTIONS

Deux journées portes ouvertes

Sur les deux pôles d'enseignement (Pôle Musical Sèvre à Vallet et Pôle Musical Loire à Divatte-sur-Loire), toutes et tous sont invité.e.s à pousser les portes de l'école pour découvrir toute la richesse de ses propositions les 11 et 12 juin : cours d'instruments, chœurs, orchestres, éveil et parcours de découverte instrumentale.

Rendez-vous les :

11 juin, de 17h à 20h, à Vallet et à Divatte-sur-Loire

12 juin, de 15h à 20h, à Vallet et à Divatte-sur-Loire

Inscription pour les nouveaux élèves

Vous souhaitez vous inscrire ou inscrire votre enfant à l'école de musique ? Le dossier est à remplir du 10 juin, 14h au 17 juin, 20h. Il sera disponible sur le site de la communauté de communes Sèvre et Loire : www.cc-sevreloire.fr

DÉCHETS VERTS FEUILLES MORTES, TONTE DE PELOUSE ET DE HAIES : STOP AU BRÛLAGE

Alors qu'il est interdit de les brûler dans le jardin, 15 % des foyers français ayant un jardin continuent de s'en débarrasser ainsi. Enflammer des végétaux, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement. Le brûlage des déchets verts est désormais interdit par la loi.

Les déchets verts produits peuvent être facilement utilisés sur place pour pailler ou faire du compost. Petites branches, feuilles mortes, plantes annuelles... passées sous la tondeuse sont réduites en petits morceaux, utilisables en paillage ou à mettre au compost. Pour des déchets plus gros, il est possible de louer ou d'emprunter un broyeur.

L'ESCAPADE RADIOPHONIQUE, PLUS QUE DEUX ÉPISODES !

L'escapade est une émission de radio éclectique, surprenante et joyeuse créée avec et pour les personnes âgées de la CC Sèvre et Loire. Elle est organisée dans le cadre du Projet Culturel de Territoire et avec le CLIC Sèvre et Loire créée par le collectif Les Locaux.

Il s'agit d'une émission mensuelle de 30 minutes pendant laquelle l'auditeur·trice voyage dans la mémoire des aîné·e·s du vignoble nantais. À raison d'un épisode par mois depuis janvier, les deux derniers seront diffusés :

- Le 13 juin à 15h avec une rediffusion le dimanche suivant à 12h,
- Le 11 juillet à 15h avec une rediffusion le dimanche suivant à 12h.

L'intégralité des épisodes est à retrouver sur : www.cc-sevreloire.fr/l-escapade-radiophonique mais aussi sur la webradio Les Locaux.

Plus d'infos auprès du CLIC au 02 51 71 95 89.



UN AVANT GOÛT DE LA NOUVELLE SAISON !



THÉÂTRE

JEUDI 21 NOV. 20H30

4211KM

"À partir de son histoire familiale, Aïla NAVIDI tisse un grand récit qui emporte et bouleverse, grâce à sa fluidité remarquable et à l'engagement des comédiens... De cette pudeur émane la beauté, mais aussi la force d'un combat pour la liberté, plus essentiel et d'actualité que jamais." TIT - TÉLÉRAMA
Molière 2024 du spectacle de Théâtre privé



CIRQUE

MER. 29 JANVIER 20H30

YÉ ! (L'EAU)
CIRCUS BAOBAB - GUINÉE

Voici 13 acrobates et danseurs originaires de Conakry, en Guinée, 13 enfants de la rue formés aux arts de la scène par les meilleurs professionnels africains et français : leur nouveau spectacle, Yé ! L'eau, est une épopée spectaculaire qui leur permet de faire la preuve de leur virtuosité et de nous raconter une histoire forte, au fil de l'eau, cette ressource aussi rare que précieuse dont la conquête est indispensable à la vie, à une vie meilleure.



THÉÂTRE

31 JAN. / 1^{ER} FÉV. 20H30

ART
O. BROCHE, F. MOREL, O. SALADIN

François MOREL est un habitué du Champilambart et c'est toujours un grand bonheur de l'accueillir. Et pour cause, c'est un artiste qui réunit tout ce qu'on aime : de l'humour, de la poésie, de la tendresse et beaucoup de talent. Alors quand on a su qu'il mettait en scène Art de Yasmina REZA et qu'il invitait Olivier BROCHE et Olivier SALADIN, ses vieux copains des Deschiens, à jouer avec lui, on n'a pas hésité une seconde. Le point de départ de la pièce : Trois amis, très liés depuis plus de quinze ans, voient leur amitié ébranlée lorsque Serge fait l'acquisition d'un tableau blanc.



MUSIQUE

JEUDI 27 FÉVRIER 20H30

FAADA FREDDY

Percussions corporelles, beat boxing, stomp, clapping, harmonies vocales, et pas un seul instrument sur scène vous n'en croirez pas vos oreilles : la musique de Faada Freddy c'est « 100% organique et 0% technologique ». De cette prouesse, il fait naître des hymnes pop et des mélodies accrocheuses, empruntant à la soul, au gospel, au rap. L'incroyable universalité de son style, sa voix exceptionnelle font que Faada Freddy enchante tous les publics avec son charisme dandy, son allure chic et sa musique choc !



HUMOUR

VENDREDI 16 MAI 20H30

AYMERIC LOMPRET
YOLO

"Yolo" c'est l'acronyme anglais pour dire qu'on ne vit qu'une fois. Ça sous-entend qu'il va peut-être s'agir de revoir le classement de nos priorités. L'artiste s'affranchit des codes du stand up pour mettre son grand talent de comédien au service du personnage qu'il incarne. En l'occurrence un sans-abri qui a fait le choix de continuer à rire, même dans l'adversité.

Retrouvez
tous les spectacles
de la saison 2024-25 sur
www.champilambart.fr

Ouverture
des abonnements :
mer. 26 juin à 10h
au guichet et en ligne

MANIFESTATIONS

9 JUIN

Élections européennes

DU 11 AU 25 JUIN

Exposition de photographies Images et Création Gétigné-Val de Clisson

L'association de Gétigné expose ses photographies sur la thématique "la matière et le temps". Horaires d'ouverture de la mairie.



13 JUIN

Spectacle de zumba Vallet Fitness

RDV salle Rabelais, au Champilambart à 20h.

14 JUIN

RDV Café

RDV à l'Intervalle pour profiter d'un temps convivial autour d'une boisson chaude. Ouvert à toutes et tous, de 14h30 à 16h30.



15 JUIN

Fête des écoles Paul Éluard

Association des parents d'élèves

Nombreux stands pour petits et grands tout l'après-midi et à 15h, le spectacle des enfants. Restauration et bar sur place. De 14h à 19h à l'espace des Dorices. Contact : ape-vallet.jimdo.com



16 JUIN

Kermesse des écoles Sainte Marie

APEL

Repas champêtre sur réservation. Défilé costumé des enfants suivi du traditionnel spectacle. Restauration sucrée-salée. Nombreux stands pour les petits et les grands. Espace des Dorices, de 12h à 18h15. Contact : apel.vallet@gmail.com



22 JUIN

Fête de la musique

9 scènes réparties dans Vallet ! Spectacle musical et familial de Coucoucool à 19h30. Plusieurs stands de bars et de restauration.



DU 27 JUIN AU 11 JUILLET

Exposition de photographies Photographein

Le club photos valletais exposera dans l'atrium de la mairie, sur ses horaires d'ouverture. Le thème de cette nouvelle exposition : au ras du sol.



5 JUILLET

Vallet en fête

Les commerçants et services de Vallet s'associent pour offrir un moment festif aux habitants du vignoble : animations sportives et musicales, restauration, jeux et des surprises ! De 18h à minuit.

6 JUILLET

La fête des Chaboissières

La bonne entente des Chaboissières

La fête des Chaboissières célèbre ses 40 ans. Concerts, marché de créateurs et producteurs, jeux de kermesse, concours, bar et restauration à l'ombre des arbres. De 11h à 2h. Plus d'infos : bureau.chaboissieres@gmail.com


13 JUILLET

Fête nationale

Bal populaire et feu d'artifice à 23h sur le parvis du Champilambart ! Bar et restauration sur place.


28 JUILLET

Fête de Bonne Fontaine

Comité des fêtes de Bonne Fontaine

Comme chaque année, avant la fête se déroulera une randonnée pédestre ainsi qu'une course de vélo. La soirée se terminera sur un feu d'artifice et une soirée dansante. À partir de 17h30 au pré de Bonne Fontaine. Contact : cdfbonnefontaine@gmail.com

22 AOÛT

Cinéma plein air

RDV sur le terrain de sport derrière la piscine (city stade) pour la diffusion du film *Zodi et Téhu, frères du désert* d'Eric BARBIER. Des jeux de kermesse et une animation musicale ouvriront la soirée dès 19h. La projection gratuite du film se fera à 21h45. Bar et restauration sur place. Organisé par le cinéma Le Cep, en partenariat avec la mairie.



LES RDV DU CINÉMA LE CEP

Fidèle à son engagement dans l'éducation à l'image et l'éveil au cinéma, le cinéma Le Cep programme des séances dédiées au jeune public.

Un jeudi par mois, il propose de découvrir ou redécouvrir un classique du cinéma.

Retrouvez toute la programmation du cinéma :

www.cinemalecep.fr

Contact : 02 40 36 60 82



La ville
vous souhaite
un bel été !

REGARD SUR LA VILLE

LE MARCHÉ VU DU CIEL



Vallet-info
août/
septembre

Merci de transmettre
vos articles via le site vallet.fr
avant le 1^{er} juillet 2024

Mairie de Vallet, 9 rue François Luneau
Téléphone standard : 02 40 33 92 00
www.vallet.fr | [facebook @villedevallet](https://www.facebook.com/villedevallet)

- > Accueil ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
- > Services ouverts le lundi de 9h à 12h30 et du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
- > Permanence état civil le samedi de 9h à 11h30.

NUMÉROS D'URGENCES | PHARMACIE DE GARDE : 3237
SAMU : 15 | POMPIERS : 18 | GENDARMERIE : 17

CALENDRIER DES DÉCHETS



Vos prochaines dates de collecte sur Vallet en juin/juillet

Jours de collecte de vos déchets ménagers : à Vallet, vos bacs et vos sacs de tri sélectif sont prélevés une fois tous les 15 jours, semaines vertes, soit les jeudis (secteurs bourg et nord) et vendredis (secteur sud). Attention décalage d'une journée si jours fériés.
Les containers et sacs jaunes doivent être déposés la veille du jour de collecte et seulement le soir après 18h et récupérés le jour de la collecte au plus vite.

- | | | |
|------------------|---|--------------------|
| > 6 et 7 juin | : | > 18 et 19 juillet |
| > 20 et 21 juin | : | > 1 et 2 août |
| > 4 et 5 juillet | : | > 16 et 17 août |

ÉTAT CIVIL

Naissances

- | | |
|---|--|
| > ROTUREAU Valentine
Née le 02/03/2024 | > SAINT AUBIN Lydia
Née le 03/04/2024 |
| > GUÉRY Lou
Née le 06/03/2024 | > CHESNIER Malia
Née le 21/04/2024 |
| > FETTET Charlotte
Née le 13/03/2024 | > BODIN Maddy
Née le 24/04/2024 |
| > AUBIN TASSIER Sören
Né le 14/03/2024 | |

Mariages

- | | |
|--|--|
| > BOUIN Laurent et
REBAÏ Mohammed-
Sassi
Mariés le 04/05/2024 | |
| > BOYER Isnard et
GANDON Audrey
Mariés le 11/05/2024 | |

Décès

- | | |
|---|---|
| > MUNOZ Jean-Michel
Le 21/02/2024 | > FLORANCE Pierre
Le 02/05/2024 |
| > POILANE André
Le 29/03/2024 | > NICOL Claude
Le 03/05/2024 |
| > PASCO née
AUGUSSEAU Juliette
Le 26/03/2024 | > LANGOUET
Christophe
Le 05/05/2024 |
| > MOTAYE Jean-Claude
Le 29/03/2024 | > MOUCHE Louis
Le 08/05/2024 |
| > POUPONNEAU née
RIPOCHE Annie
Le 07/04/2024 | > DUPONT Henri
Le 10/05/2024 |
| > EMILIAN née
GOREZINSKI Léocadie
Le 14/04/2024 | |
| > DURAND Josselin
Le 20/04/2024 | |
| > SÉCHER née PINEAU
Yvonne
Le 26/04/2024 | |